

Recyclage textile : des liens tissés entre Capa et Syvadec

Après plusieurs années d'hésitations, la Capa et le Syvadec unissent enfin leurs forces. La charte de coopération signée il y a quelques mois entre les deux collectivités, a permis d'installer 18 recycleries textiles sur le site de la Capa. « Nous devons être au service de nos populations. Et la Capa s'y emploie très bien en développant ainsi le tri des déchets. C'est une excellente chose que nous travaillons ensemble », se réjouit François Tatti, président du Syvadec. Ce dispositif s'inscrit dans une logique de développement durable, mais pas seulement. À terme, Capa et Syvadec, compte bien poursuivre le traitement des déchets sur l'île. « Une logique évidemment environnementale, notamment quand on voit que cela représente 17 kg par an et par habitants de textiles jetés. Il faut alors le récupérer pour le réemployer ou le recycler. Passer un certain seuil, soit 2 000 tonnes de collecte par an, nous aurons les moyens d'implanter un centre de traitement en Corse. Ce qui induit des créations d'emplois. Il y en a déjà eu quatre depuis l'implantation de ces recycleries », poursuit le président de Syvadec. Les contraintes sont grandes. Il faut atteindre la « masse critique », pour espérer une telle implantation. Entre Simon Renucci, président de la Capa et François Tatti, l'entente est cor-



Simon Renucci et François Tatti ne font pas que dire ce qu'ils font. Ils font aussi ce qu'ils disent. (Photo Michel Luccioni)

diale. Nécessaire aussi. « Tout est possible, surtout si le textile reste ici. Si nous restons chacun de notre côté, cela n'arrivera jamais. Et puis, l'union fait la Corse. Je ne taillerai donc pas de costume à François Tatti », ironise le président de la Capa. Les deux partis s'accordent à dire que le traitement des choses se fait de façon « respectueuse ».

Et après ?

Une aubaine pour les personnes qui dépendent de la communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien qui verront, enfin, la taxe d'ordures ménagères (Tom) diminuer. « C'est l'une des raisons qui nous a poussés à engager cette coopération. Elle s'avère nécessaire pour le bien-être des citoyens. La Tom va na-

turellement diminuer », affirme Simon Renucci.

Mais les mésententes passées pourraient laisser imaginer une certaine fragilité.

Les changements environnementaux apparaissent nécessaires dans une logique durable.

« C'est ce que nous comptons faire. Cette opération fait partie d'un contexte général de la coopération. Il faut mutualiser les efforts. Le but étant toujours d'attendre les quantités nécessaires pour réutiliser, recycler et créer de l'emploi ici. Nous voulons traiter et aider directement les associations locales. Ce qui n'est pas le cas quand cela part sur le continent. Ça ne revient pas forcément dans l'île. Mais évidemment tous les tris de déchets seront concernés par la suite », argumente le président de la Capa.

J.-F. COLONNA
jcolonna@corsematin.com

« C'est facile... et utile ! »

Contrairement au tri des déchets traditionnels, il ne s'agit pas de jeter directement les vêtements dans la recyclerie. Pour donner ses vêtements et accomplir cette action il est essentiel de respecter certaines conditions. Dans un souci de propreté, les vêtements doivent, au préalable, être lavés.

De plus, il est judicieux de les plier puis de les mettre dans un sac, fermé, de moins de 100 litres. Enfin pour les chaussures, elles

doivent être attachées par paire. D'autres textiles peuvent s'ajouter à cette courte liste. Linge de maison, tissus d'ameublement et petites maroquineries sont aussi les bienvenues.

Dix-huit bornes se sont implantées sur le territoire de la Capa, pour faciliter le recyclage. Les parkings des grandes surfaces partenaires ainsi que les boutiques des associations locales, peuvent aussi servir de recyclerie où déposer ses vêtements.